

Les infos de la Ville de Seraing

INAUGURATION DE LA « PHASE 3 » DE LA MAISON PROVINCIALE DE LA FORMATION À SERAING

Le mardi 25 septembre 2018, la Province de Liège a inauguré, en présence du député-bourgmestre Alain Mathot, un nouveau bâtiment consacré à la formation des futurs agents des services de sécurité et d'urgence. Ces nouvelles installations, à la pointe de la technologie, sont destinées aux Écoles de Police, du Feu, des Cadets et d'Aide Médicale urgente.

Ces locaux permettront l'organisation d'exercices pratiques dans les différentes disciplines des métiers de la sécurité au bénéfice de la sécurité des citoyens.

La réalisation de cette « Phase 3 », qui complète un projet initié en 2009 par la Province de Liège, a nécessité 6,5 millions d'investissement; la nouvelle infrastructure est composée :

- d'un hall d'entraînement qui permettra de simuler des interventions sur une façade d'immeuble.
- de la maison du crime et de simulation qui sera

le point central de ce bâtiment. Elle est dotée, sur deux étages, de régies audiovisuelles et de locaux de simulation (façade multifonctionnelle, salle polyvalente (type bal, restaurant), local commercial, studio, duplex et laboratoire).

- Elle accueille également un dojo, de 228 m², comprenant une salle exclusivement dédiée à l'apprentissage des techniques de self-défense. Elle accueille également des locaux sociaux, des vestiaires et des sanitaires.

Pour rappel, la « Phase 1 » concerne les locaux administratifs et les classes, la « Phase 2 » est constituée, en plus de locaux administratifs, de salles informatiques et de salles permettant la simulation pour la formation des secouristes ambulanciers.

Ainsi, dans le centre de Seraing, le site de la Maison Provinciale de la Formation comporte 3 infrastructures qui permettent de former 20.000 personnes chaque année.

Les trois « Phases » représentent un investissement global de 23 millions€, majoritairement financé par la Province de Liège sur fonds propres et subsidié par la Wallonie.

INFORMATION(S) PRATIQUE(S)

Maison provinciale de la formation
101 rue Cockerill à 4100 Seraing
04/237.36.17

De gauche à droite, les députés provinciaux André DENIS (en charge des Infrastructures) et Muriel BRODURE-WILLAIN (en charge de l'Enseignement et de la Formation), ainsi que le député-bourgmestre Alain MATHOT



PRIX MAGIN 2018

Le 26 septembre dernier, le prix Magin 2018 a été décerné à M^{lle} Keren Mabanga qui a terminé ses études primaires à l'école du Val.

L'échevin de l'Enseignement, Monsieur Alain Decerf, en présence des échevins Geldof, Grosjean, Dell'Olivo et

des conseillers communaux Crapanzano et Holzemann, a félicité l'heureuse lauréate ainsi que sa famille présente pour l'occasion.

Il est bon de rappeler que feu le docteur Aurélie Magin a légué à la commune de Seraing une somme dont les intérêts annuels (150 EUR) récompensent les mérites d'un ou d'une élève de 6^e année et ce, dans le but de l'encourager à poursuivre ses études.

Keren est une élève studieuse et particulièrement soucieuse d'aider ses condisciples lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés.

Félicitations et bonne continuation dans l'enseignement secondaire !

La jeune lauréate Keren, entourée des autorités de la Ville présentes et de membres de l'équipe pédagogique de l'Enseignement communal



PRÉSENCE SPORADIQUE DU LOUP EN WALLONIE

Cela fait plus d'un siècle que le loup avait disparu de nos régions. Cependant, la présence récente du canidé aux Pays-Bas et au Grand-Duché de Luxembourg laissait présager un retour imminent en Belgique.

Ainsi, en 2016, le Service public de Wallonie a mis en place le « Réseau loup » afin d'appréhender avec un maximum de sérénité et de compétences le retour du loup en Wallonie. Plateforme utile puisqu'en janvier 2018, une louve provenant d'Allemagne est observée en Flandre, et la présence d'un autre individu a été confirmée dans les Hautes-Fagnes en juillet 2018.

En cette période de vacances où il y a plus de promeneurs, soyez attentifs à communiquer immédiatement au Réseau loup toute observation suspecte ainsi que les lieux où des chiens loup sont vus en liberté hors de contrôle de leur maître de manière à pouvoir documenter cette source majeure de confusion.

Si vous pensez avoir observé ce type d'individu, veuillez donc contacter le Service public de Wallonie

au 081/626 420 ou via le formulaire sur le site: <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/>

Pour de plus amples informations, accédez au site « Réseau loup » via le lien suivant : www.reseauloup.be.

